



VILLE DE GUEDIWAYE - SENEGAL

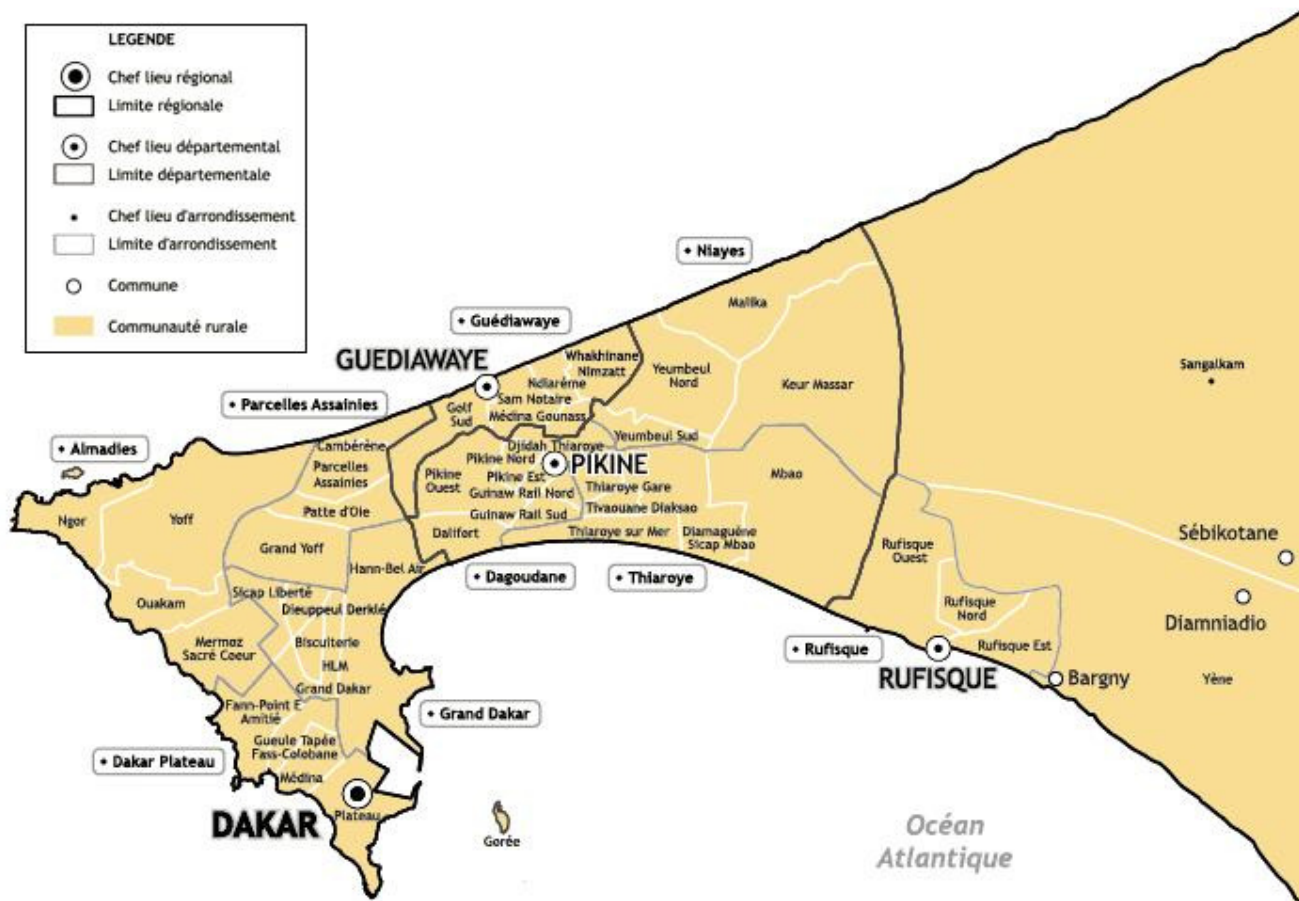
UNDER2MOU

Présentation de Guédiawaye

Le Sénégal, avec la presqu'île du Cap vert, occupe la position la plus avancée de l'Afrique de l'ouest dans l'Océan Atlantique. Il se situe entre 12° et 17° de latitude nord, et 11° et 18° de longitude ouest.

Le département de Guédiawaye constitue avec ceux de Pikine, Rufisque et Dakar cette excroissance qui constitue la région de Dakar.

La ville de Guédiawaye est située sur la frange littorale nord-nord-ouest de la région de Dakar, délimitée au nord par l'océan, à l'est et au sud par la ville de Pikine, et à l'ouest par la ville de Dakar. Elle s'étend sur 3,9 km du nord au sud et 7,5 km d'est en ouest et couvre une superficie d'environ quinze kilomètres carrés sur les 550 qu'occupe la région de Dakar. La population totale est de 350 000 habitants.



La ville de Guédiawaye en tant qu'unité administrative voit le jour en 1990, puis devient Ville en 1996. Elle devient en 2002 département en plus du statut de ville. En 2014 les cinq Communes d'Arrondissement qui la composaient deviennent Communes de plein exercice et constituent ensemble la nouvelle Ville de Guédiawaye.

Les cinq communes composant la Ville de Guédiawaye sont :

- **Golf Sud**
- **Médina Gounasse**
- **Ndiarème Limamoulaye**
- **Sam Ntaire**
- **Wakhinane Nimzatt**

Les défis et les enjeux en matière de changements climatiques

A Guédiawaye, il ne se pose pas de gros problèmes d'émissions, puisqu'il n'y a pratiquement pas d'installations d'industries, et le niveau de circulation automobile ne constitue pas une source significative d'émissions. En effet Guédiawaye est une ville de la banlieue de Dakar, et fonctionne essentiellement comme une ville dortoir. L'urbanisation s'est faite de façon souvent spontanée, en tout cas pas très bien maîtrisée, hormis certaines cités construites dans les années 1980/1990 (Hamo, cité enseignants, Barry et Ly, etc.), et récemment cité Aliou Sow. Les enjeux, en matière de changements climatiques, se posent plus en termes d'adaptation :

1. Erosion côtière et gestion du littoral face à l'avancée de la mer, et à l'extraction humaine du sable de mer
2. Inondations dues au fait qu'en matière d'habitat, les populations se sont installées, pendant la période de sécheresse, dans des zones de bas-fond. Avec le retour des pluies et le niveau de la nappe phréatique élevé, en l'absence de systèmes d'égouts et d'évacuation, plusieurs communes se trouvent dans l'eau pendant l'hivernage
3. Les risques de contamination de la nappe phréatique du fait de dépôts anarchiques d'ordures et de déversements de déchets non contrôlés
4. Préservation de la bande verte de 200 à 300 mètres de large le long du littoral. En effet pour protéger à l'époque les activités maraîchères derrière les dunes, et pour fixer ces dunes, des plantations de filaos avaient été effectuées en 1955, puis en 1960, puis encore en 1972 et 1990 le long de la côte, de Dakar à St Louis, traversant ainsi Guédiawaye
5. La lutte contre le ravinement sur les berges du Lac du Technopole

Les actions envisagées par la ville de Guédiawaye

La pression démographique est très forte à Guédiawaye au point qu'il n'y a presque plus d'espace d'habitat disponible. La densité est de 25 000 habitants par Km². Cette absence de réserve foncière rend difficile certaines initiatives, notamment pour régler le problème des inondations.

Face à cette situation, il est envisagé de :

- Mettre en place un dispositif réglementaire sur le littoral pour fixer les conditions d'accès et d'utilisation du littoral, notamment en réprimant l'extraction du sable marin
- Préparer un programme d'aménagement du littoral, en relation avec l'Etat et des partenaires techniques et financiers, pour ralentir et contenir l'avancée de la mer
- Etablir des normes d'habitat en adéquation avec le souci de préservation de la bande verte
- Lutter contre l'abattage des filaos et assainir la bande verte
- Mieux organiser le système de collecte et de traitement des ordures pour éviter les dépôts sauvages
- Informer et sensibiliser les populations sur les enjeux des changements climatiques, et susciter des comportements responsables face aux enjeux
- Encourager et encadrer la participation citoyenne
- Elaborer un projet de drainage et d'évacuation des eaux de pluie, en relation avec l'Etat
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de consolidation et de stabilisation du ravin qui surplombe le Lac du Technopole.

Guédiawaye décembre 2015